

LA BUTTE PINSON

**UN PROJET RÉGIONAL
DE RENCONQUÊTE, AU SERVICE
DE L'AMÉLIORATION DU CADRE
DE VIE DES FRANCILIENS**

JUIN 2024



SOMMAIRE

3

LA BUTTE PINSON :
sa reconquête et sa renaturation
pour l'amélioration du cadre de vie des Franciliens

6

DE 2012 À 2030 :
une reconquête progressive

12

LA PROMENADE TRANSVERSALE :
la 5^e tranche des travaux d'aménagement
sortie de terre au printemps 2024

16

**LES FUTURS AMÉNAGEMENTS
DE LA BUTTE PINSON**

20

UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE

21

NOS PARTENAIRES

22

À PROPOS D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE :
la nature partout et pour tous

LA BUTTE PINSON SA RECONQUÊTE ET SA RENATURATION POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES FRANCILIENS

UN PEU D'HISTOIRE

Sur les coteaux de la Butte Pinson se sont succédé, au fil des siècles, meuniers, vigneron, maraîchers et carriers qui ont exploité les sables du sommet de la butte, puis ses sous-sols riches en gypse jusque dans les années 1960. Ces exploitations à ciel ouvert firent disparaître peu à peu le relief naturel de certains versants de la butte et créèrent des galeries souterraines, partiellement remblayées de matériaux inertes et d'ordures ménagères. Boudée par le public jusque dans les années 1980, la Butte Pinson regagne peu à peu le cœur des promeneurs.

« Petite sœur » de la butte Montmartre, elle surplombe le bassin parisien et offre un point de vue exceptionnel sur les environs.

Elle est située sur deux départements (Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis), deux intercommunalités (Communauté d'agglomération de Plaine Vallée et Établissement public territorial Plaine Commune) et sur quatre communes (Montmagny, Groslay, Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine).



— Limite départementale 95/93

DE L'ABANDON À LA RENAISSANCE DE LA BUTTE PINSON



Maillon important de la Ceinture verte d'Île-de-France, la Butte Pinson renaît grâce à l'action historique d'Île-de-France Nature, menée avec de nombreux partenaires : acquisition du foncier, sécurisation, préservation, requalification, aménagement et ouverture au public de ces espaces naturels et/ou délaissés.

Depuis près de 30 ans, l'Agence intervient sur la Butte Pinson pour mettre en œuvre un projet de parc régional. Une intervention rendue possible grâce à la création en 1985 d'un périmètre de protection sur ce site.

Aujourd'hui gestionnaire, aménageur et maître d'œuvre, elle avance main dans la main avec les partenaires locaux, qui participent aux frais de gestion et d'entretien, pour mener à bien ce projet de reconquête.

Son but ? Offrir aux 200 000 habitants résidant à proximité, et plus largement à l'ensemble des Franciliens, un espace de nature supplémentaire à travers un vaste projet de reconquête, mêlant renaturation et aménagements.

PLUS DE 100 HECTARES DE NATURE SUPPLÉMENTAIRES DANS UNE ZONE CARENCÉE EN ESPACES VERTS

Situé au cœur de l'agglomération parisienne, sur 4 communes du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis carencées en espaces verts et de nature, l'Espace naturel régional de la Butte Pinson porte en lui tous les atouts pour devenir un lieu de promenade, de rencontre et d'éveil à la nature.

Un projet de reconquête et de renaturation d'ampleur régionale rendu possible grâce à plusieurs actions foncières. Menées depuis 2011 pour le compte de la Région et en lien étroit avec les conseils départementaux, elles ont permis d'acquérir plus de 100 hectares.

Avec l'aménagement de la Butte Pinson, Île-de-France Nature fournit un exemple de son savoir-faire et contribue de manière significative aux objectifs du **Plan vert régional**.

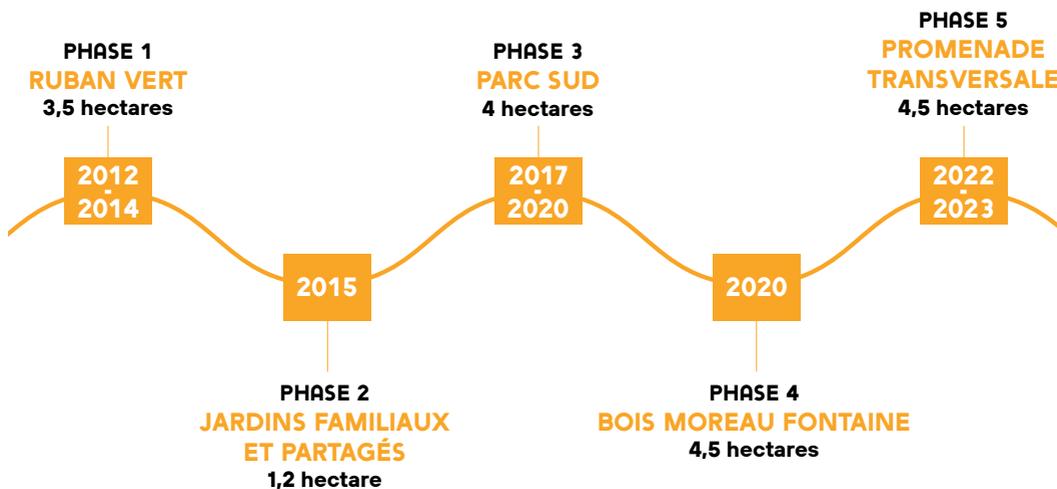
Montant total des acquisitions : 22 millions d'€



DE 2012 À 2030, UNE RECONQUÊTE PROGRESSIVE

La reconquête de la Butte Pinson met en œuvre divers aménagements et actions de renaturation. Sur la base de nombreuses études, Île-de-France Nature a élaboré, en partenariat avec les collectivités territoriales de situation, **un schéma directeur d'aménagement** permettant **une avancée progressive du projet**. Ce schéma se veut évolutif dans le temps, en fonction de l'avancée des acquisitions foncières et des contraintes d'aménagement (pollutions et instabilité des sols remblayés).

Progressivement mis en œuvre par l'Agence, il a permis d'aboutir à des réalisations emblématiques sur les 15 dernières années :



Aujourd'hui 57 hectares du site aménagés sont ouverts au public. 43 hectares restent à aménager.

Montant total des aménagements réalisés depuis 2002 : 14,8 millions d'€ (prise de possession, mise en sécurité, nettoyage des parcelles dégradées, aménagements pour l'accueil du public et renaturation)

LA BUTTE PINSON : UNE RECONQUÊTE PROGRESSIVE



LE RUBAN VERT (2012-2014)

La colonne vertébrale de la butte

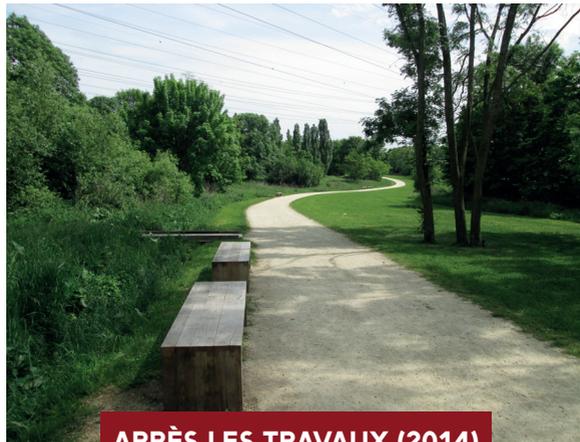
Cette première étape structurante du projet a permis l'aménagement du Ruban vert, large allée piétonne qui serpente, au cœur d'une vaste prairie, la Butte Pinson sur plus d'un kilomètre. Véritable colonne vertébrale de la butte, le Ruban vert relie Montmagny (Val-d'Oise) à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), tout en desservant les boisements attenants, les jardins familiaux, ou encore la ferme pédagogique par de nombreux chemins de tonte et sentiers latéraux.

↔ **Surface : 3,3 hectares**

€ € **Montant du projet : 1 200 000 €**



AVANT LES TRAVAUX (2012)



APRÈS LES TRAVAUX (2014)

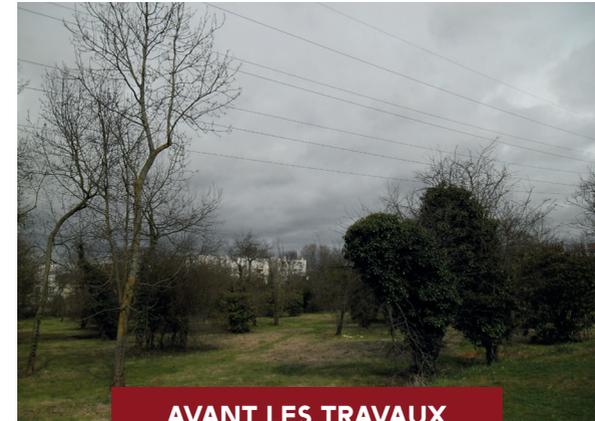
LES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS (2015)

Un retour aux sources pour une réappropriation du site par les habitants

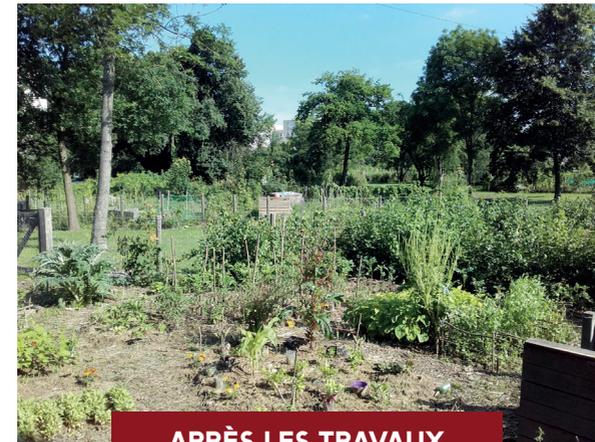
En écho à son lointain passé agricole, l'aménagement des jardins familiaux et partagés a permis aux habitants de se réapproprier plus d'un hectare de terre de la Butte Pinson. Ils y cultivent 38 parcelles. Les arbres fruitiers préexistants ont été préservés lorsque leur état sanitaire le permettait, d'autres variétés anciennes ont été plantées. Un poulailler collectif a vu le jour sur l'une de ces parcelles, aujourd'hui investi par des écoles, des centres sociaux et des associations locales issues des quatre communes.

↔ **Surface : 1,2 hectare**

€ € **Montant du projet : 800 000 €**



AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX

LE PARC SUD (2017-2020)

Une vue plongeante sur le cœur du parc

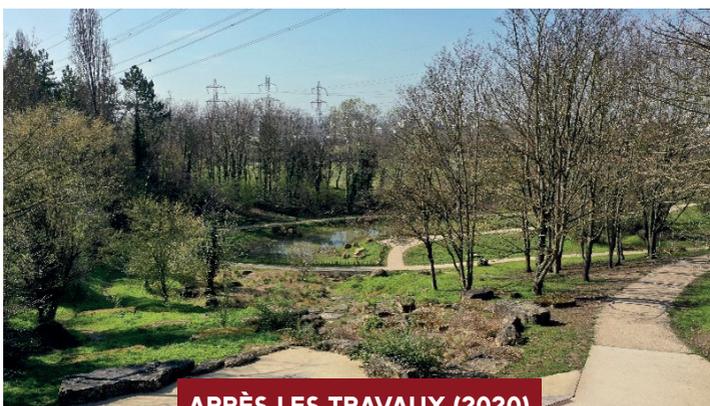
Les travaux d'aménagement du Parc sud ont permis de redonner ses lettres de noblesse à cet ancien parc départemental, qui souffrait, par son délabrement et son manque d'équipement, d'une mauvaise réputation. Le site a été sécurisé, et surtout, valorisé par des travaux ambitieux : réaménagement de la grande plaine de jeux et ses abords, valorisation des entrées principales et chemins, restauration de la mare et réalisation d'un belvédère en haut de la cascade végétalisée pour profiter d'une vue plongeante sur le cœur du parc. Le Parc sud est désormais réinvesti par les familles, les promeneurs et de nombreuses activités culturelles et sportives.

↔ **Surface : 7 hectares**

€ **Montant du projet : 1 520 000 €**



AVANT LES TRAVAUX (2017)



APRÈS LES TRAVAUX (2020)

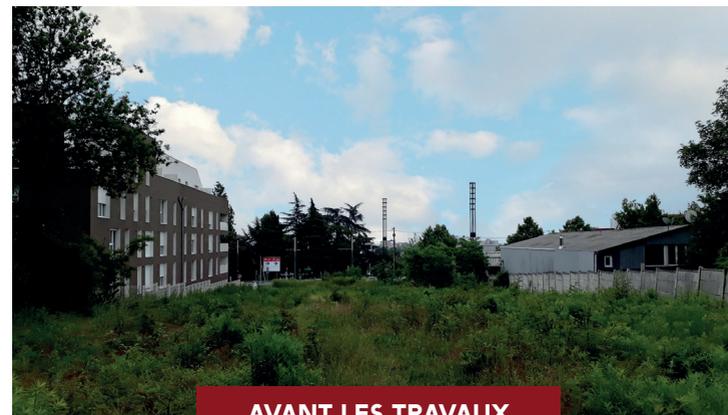
LE BOIS MOREAU FONTAINE (2020)

Une connexion avec l'urbain et les transports en commun

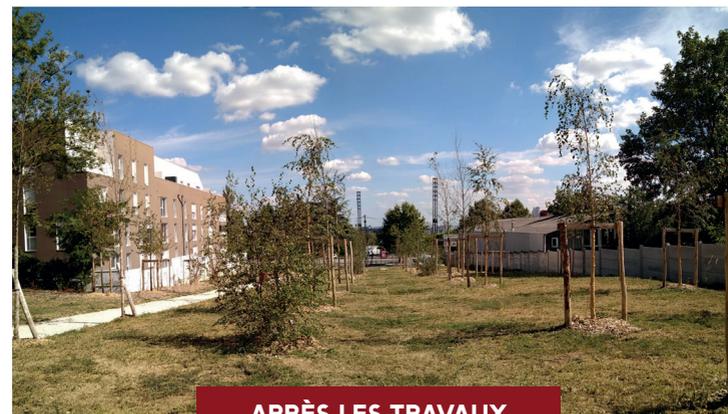
Situé au bord de la N1 et au pied du tramway T5, l'aménagement du bois Moreau-Fontaine a permis de valoriser 4,5 hectares de bois, 400 mètres de chemins et de désenclaver le quartier voisin. Associé à une nouvelle entrée au nord-est de la butte, il permet de relier Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) au quartier Barrage de Montmagny situé dans le département voisin du Val-d'Oise. Cet espace naturel offre aujourd'hui des opportunités de promenade dans des ambiances diverses de jardins, vergers (200 arbres plantés), clairières, en lisère de bois puis jusqu'au cœur des boisements.

↔ **Surface : 4,5 hectares**

€ **Montant du projet : 600 000 €**



AVANT LES TRAVAUX



APRÈS LES TRAVAUX

LA PROMENADE TRANSVERSALE LA 5^e TRANCHE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SORTIE DE TERRE AU PRINTEMPS 2024

Les espaces verts et urbains gagnent à s'ouvrir les uns aux autres. Tout en améliorant le cadre et la qualité de vie des riverains, la création de continuités est indispensable pour faciliter l'accès et la circulation des personnes aux espaces naturels depuis les zones résidentielles.

Une nouvelle phase de ce projet d'envergure (5^e tranche) a démarré en octobre 2022 sur la commune de Montmagny (Val-d'Oise). **4,5 hectares de nature supplémentaires sont désormais ouverts au public depuis le printemps 2024.** Autour d'une grande promenade d'environ 700 mètres reliant le centre urbain au Ruban vert, la Promenade transversale permet d'évoluer dans des ambiances variées :

- Depuis le Ruban vert, la promenade et ses abords offrent un point de vue sur les coteaux de Montmorency et les buttes du Parisis.
- Par une passerelle, le franchissement du ru d'Arra permet d'accéder à une collection de vivaces et de graminées à vocation conservatoire et pédagogique (3 500 plants répartis sur 1,5 hectares).
- De nouvelles parcelles de jardins familiaux et partagés, mises à disposition des riverains, prolongent ces aménagements et s'insèrent dans le tissu résidentiel.

Une étape de plus franchie dans le projet de reconquête, de préservation et de renaturation de ce site naturel remarquable du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis.



LA PROMENADE TRANSVERSALE EN CHIFFRES



700 MÈTRES
de promenade



4,5 HECTARES
de parc



1000 ARBRES
plantés



1 HECTARE
de friche boisée au profit
de la biodiversité



1,5 HECTARE
de vivaces
et graminées



11 PARCELLES
de jardins familiaux



1,6 MILLION D'€
d'investissements



1 La terrasse des roses

L'ancienne rue des Roses offre une vue panoramique sur le grand paysage, dans le prolongement du Ruban vert. On y distingue les buttes du Parisis et le coteau de Montmorency.

2 La grande prairie

De vastes espaces de prairie propices à la biodiversité et à l'agrément sont accessibles aux promeneurs.

3 La lisière dorée

La rive sud de la promenade est plantée d'arbres et arbustes dont les bois, floraisons ou feuillages revêtent au gré des saisons des tonalités jaunes ou dorées.

4 Les bosquets forestiers

Des enclos de plantations forestières ponctuent l'aménagement, et constitueront à terme l'armature arborée du site.

5 La friche armée

Enclos de végétation herbacée et ligneuse, conservée en l'état pour favoriser la dynamique naturelle du boisement et l'expression de la biodiversité du site.

6 Le jardin de graminées et vivaces

Bandes composées de différentes espèces de graminées caractéristiques des prairies européennes, mélangées à des vivaces fleuries évoquant les anciennes cultures de pivoines de la Butte Pinson.

7 La lisière du ru d'Arra

Le ru d'Arra, petit ruisseau, prend sa source à Montmorency et se jette dans la Seine à hauteur d'Épinay-sur-Seine.

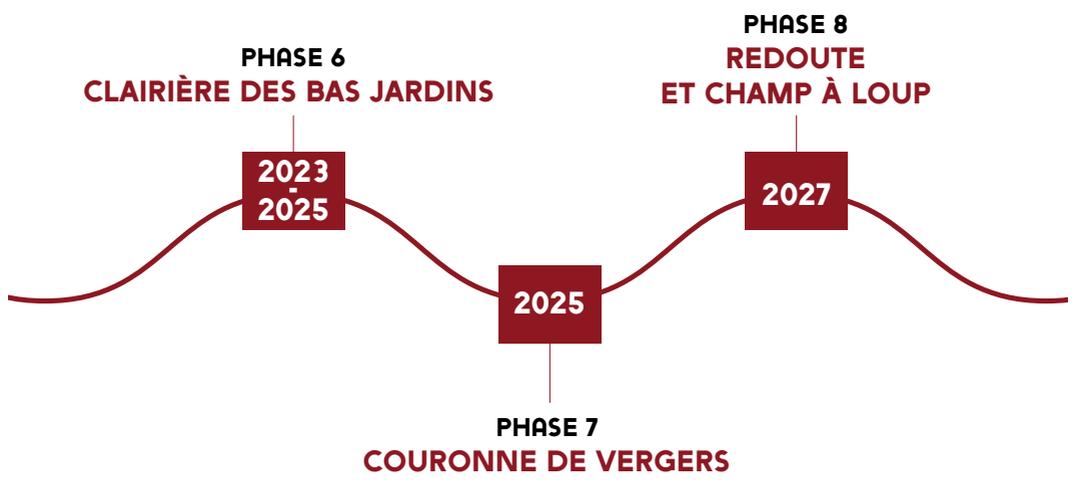
8 Les jardins familiaux

11 parcelles ont été aménagées afin de maintenir la pratique des anciens jardins, sur lesquels s'est installé le parc.

-  Arbres existants conservés
Frênes et érables pour la végétation spontanée
arbres de verger pour les anciens jardins
-  Arbres forestiers
Charmes, érables, merisiers, sorbiers, chênes, ...
-  Arbres et arbustes « dorés »
Cornouillers, saules, noyers, albizias ...
-  Arbres de verger
Pommiers et noyers
-  Rosiers, graminées, vivaces fleuries
-  Prairies rases
-  Prairies hautes



LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DE LA BUTTE PINSON



LA BUTTE PINSON: UNE RECONQUÊTE PROGRESSIVE



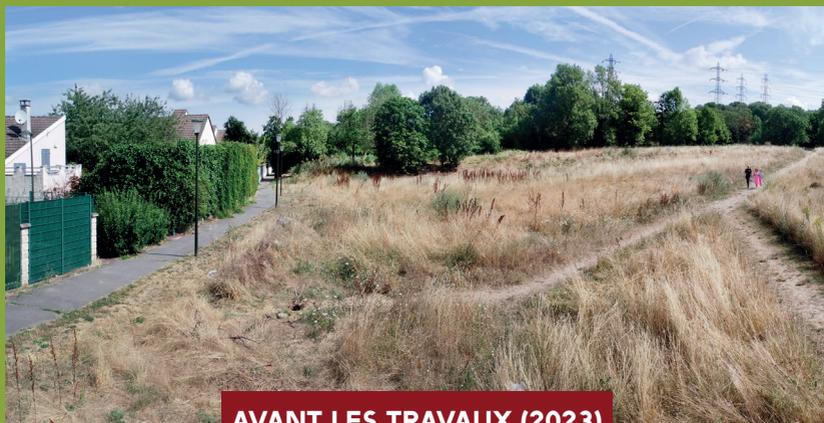
- 1 Ruban vert (2012-2014)
- 2 Jardins familiaux et partagés (2015)
Bâtiment des jardins (2022)
- 3 Parc Sud (2017-2020)
- 4 Bois Moreau Fontaine (2020)
- 5 Promenade transversale (2022-2023)
- 6 Clairière des bas-jardins (2023-2025)
- 7 Couronne de vergers (à l'étude à partir de 2025)
- 8 Redoute et Champ à Loup (à l'étude à partir de 2027)

Aménagements réalisés

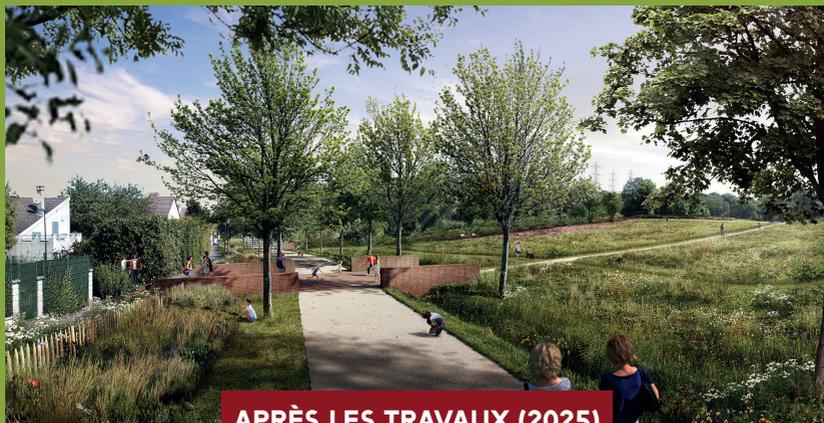
Aménagements en perspective

LA CLAIRIÈRE DES BAS JARDINS (2023-2025) un aménagement qui finalise la reconquête du sud-ouest de la butte

Au sud-ouest de la Butte Pinson et dans la continuité de la Promenade transversale, les Bas jardins sont l'héritage du remblaiement d'une ancienne carrière de gypse et d'anciennes parcelles de jardins et vergers. À travers la création de cheminements vers le tissu urbain des quartiers Nord de Villetaneuse, le projet vise à finaliser la reconquête de la butte dans ce secteur, entre Parc sud, Ruban vert et Promenade transversale. Au cœur de la grande clairière, un belvédère proposera au public une halte ombragée et un point de vue saisissant sur cet espace ouvert. Les bosquets boisés seront confortés pour améliorer la biodiversité du site. Une roseraie sauvage en lanière permettra aux promeneurs de déambuler dans une zone aujourd'hui très enfrichée.



AVANT LES TRAVAUX (2023)



APRÈS LES TRAVAUX (2025)

LE CHAMP À LOUP ET LA REDOUTE (2027) LES SECTEURS OCCUPÉS

Île-de-France Nature est propriétaire, pour le compte de la Région, de la majorité des terrains des secteurs de la Redoute et du Champ à Loup. Occupés depuis une trentaine d'années par la communauté des Gens du Voyage, ils ne représentent pas moins de 30 hectares de terres classés « Espace naturel sensible ».

L'Agence s'est associée à la sous-préfecture de Sarcelles et ses services, à la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et aux communes de Montmagny et de Groslay pour mener à bien un vaste projet de réhabilitation de ces deux secteurs visant à :

- **reloger** (93 logements) et accompagner socialement les familles de la communauté des Gens du Voyage volontaires à la sédentarisation (maîtrise d'ouvrage : CA Plaine Vallée / maîtrise d'œuvre : l'OPAC de l'Oise),
- **sécuriser** (arrêt des décharges sauvages et des occupations illicites) et dépolluer les périmètres,
- **aménager et renaturer** ces 30 hectares de terres classés « Espace naturel sensible » dans le cadre du schéma directeur, en vue de leur ouverture au public.

Grâce aux premiers relogements, Île-de-France Nature a déjà pu commencer un travail de prise de possession de certaines parcelles et élabore une méthodologie pour traiter les déchets en optimisant les revalorisations potentielles.

UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE

Île-de-France Nature cherche à respecter au maximum la valeur de l'existant : la topographie, mais aussi les habitats et les espèces.

Les chantiers qui se succèdent se veulent exemplaires en évitant, autant que possible, l'exportation de matériaux en décharge. Cette gestion au plus près des volumes de déblais mis en remblais permet de limiter la circulation des camions dans l'agglomération.

Les aménagements visent également la diversification et la valorisation des ambiances végétales, en s'appuyant sur une palette d'essences locales. Les espèces sont sélectionnées pour s'adapter à des sols complexes mais aussi à des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes en Île-de-France.

En matière d'entretien, Île-de-France Nature n'utilise aucun produit phytosanitaire (objectif « zéro phyto »). Pour permettre l'épanouissement de la biodiversité, l'Agence privilégie par ailleurs une gestion différenciée du site : propre à chaque espace, elle prend en compte ses spécificités (faune, flore, topographie, etc.), sa vocation, sa fréquentation et sa situation.



NOS PARTENAIRES



À PROPOS D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

FORTE DE PLUS DE 45 ANS D'EXPÉRIENCE, ÎLE-DE-FRANCE NATURE PROTÈGE LE PATRIMOINE NATUREL RÉGIONAL, LE VALORISE ET AGIT POUR LA RENATURATION EN ZONE URBAINE ET L'ACCÈS À LA NATURE POUR TOUS.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- **accompagne les collectivités**, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- **protège, gère, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers**, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- **crée des continuités vertes** reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- **soutient l'agriculture** francilienne.

LE BUT ?

- **PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ**
- **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- **AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES FRANCILIENS**

COMMENT ?

Île-de-France Nature mène une **veille foncière** et des actions ciblées permettant de garantir la vocation naturelle, agricole et forestière de plus de 45 000 hectares en Île-de-France, principalement situés en **ceinture verte**. Elle gère et anime aujourd'hui près de **15 000 hectares de propriétés pour le compte de la Région**, dont :

11 000 HA
de forêts (40 forêts régionales)

5 réserves naturelles régionales*

2 300 HA
de terres agricoles (140 agriculteurs installés)

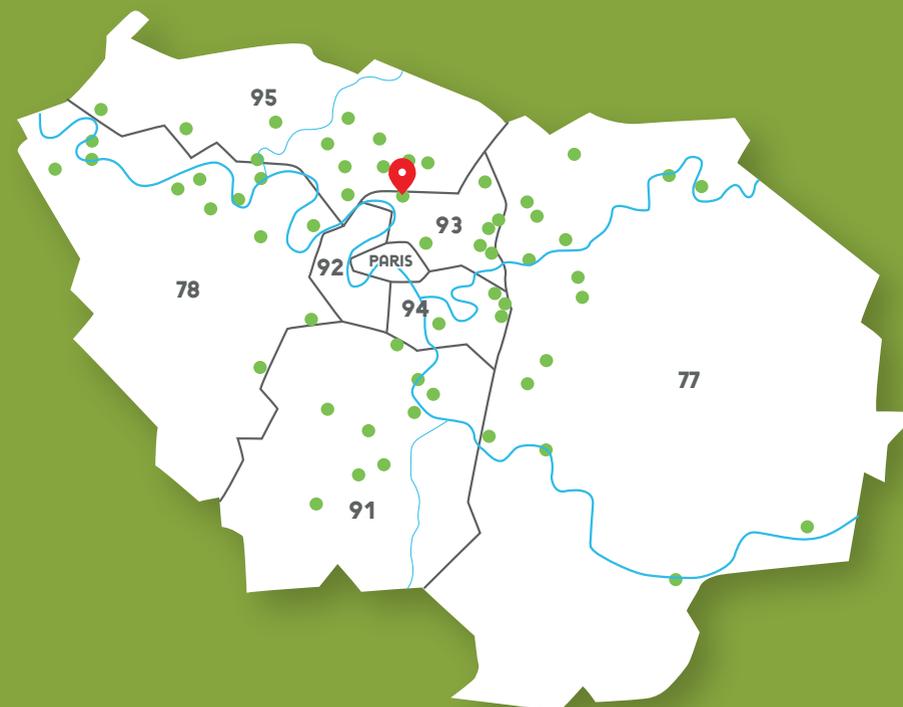
3 sites Natura 2000

1 700 HA
d'espaces naturels et paysagers

50 KM
de continuités écologiques et piétonnes

* sur les 12 existantes en Île-de-France

ESPACES NATURELS RÉGIONAUX GÉRÉS PAR ÎLE-DE-FRANCE NATURE



LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

île de France
nature 

CONTACT PRESSE :

communication@iledefrance-nature.fr

06 18 25 00 67 - 06 16 33 40 93

ILEDEFRANCE-NATURE.FR

